

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2004

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 26 octobre 2004 à 21 h 30, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Commissaires :

Sont présents :

Mesdames :

Lucie Désilets
Thérèse Richard De Nitto
Colette Larose

Messieurs :

Normand Héroux
Jacques Séminaro
Pierre Dominique
Jean Létourneau

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

Sont aussi présentes :

Mesdames Francine Chabot, Nicole Leblanc, Denise Girard

Commissaires représentant les parents :

Du primaire : Monsieur Sylvain Lévesque
Du secondaire : Madame Louise St-Cyr

Sont également présents :

Monsieur Serge Lefebvre, directeur général
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint
Monsieur Marcel Teasdale, directeur général adjoint
Monsieur François Houde, secrétaire général
Madame Jocelyne Hébert, directrice du Service des ressources matérielles
Madame Lucie Demers, directrice du Service des technologies de l'information

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2004

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte. Il est 21 h 30.

05-CE-2004-2005

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lucie Demers que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

- 2.1 Élection à la présidence du Comité exécutif
- 2.2 Élection à la vice-présidence du Comité exécutif

Adoptée unanimement

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour :
 - 2.1 Élections à la présidence du Comité exécutif
 - 2.2 Élections à la vice-présidence du Comité exécutif
3. Procès-verbal :
 - 3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2004
4. Questions orales
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles :
 - 11.1 Contrats de déneigement 2004-2006
 - 11.2 Règlement hors cour – Les Constructions Ferclau inc. c. Commission scolaire Marie-Victorin
12. Affaires du Service des technologies de l'information :
 - 12.1 Acquisition d'équipement pour la phase II de la téléphonie IP
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2004

15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

06-CE-2004-2005 **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jacques Séminaro :

QUE monsieur Normand Héroux soit désigné président d'assemblée aux fins de l'élection à la présidence du Comité exécutif.

Monsieur Normand Héroux préside l'assemblée. Il invite les membres à proposer les candidatures à la présidence du Comité exécutif.

07-CE-2004-2005 Monsieur Jacques Séminaro propose madame Lucie Désilets.

08-CE-2004-2005 Monsieur Jean Létourneau propose la fin des candidatures.

Madame Désilets accepte la mise en candidature.

Le président d'assemblée déclare élue madame Lucie Désilets à la présidence du Comité exécutif.

Madame Désilets assume la présidence d'assemblée.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

La présidente invite les membres à proposer les candidatures à la vice-présidence du Comité exécutif.

09-CE-2004-2005 Monsieur Jean Létourneau propose madame Colette Larose.

10-CE-2004-2005 Monsieur Normand Héroux propose la fin des candidatures.

Madame Larose accepte la mise en candidature.

La présidente déclare élue madame Colette Larose à la vice-présidence du Comité exécutif.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2004

11-CE-2004-2005

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 24 AOÛT 2004**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Thérèse De Nitto que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2004 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée unanimement

12-CE-2004-2005

CONTRATS DE DÉNEIGEMENT 2004-2006

CONSIDÉRANT que le cahier des charges 2001 prévoyait le renouvellement des contrats pour deux années supplémentaires et que certains entrepreneurs ont accepté de renouveler leurs contrats de gré à gré;

CONSIDÉRANT que nous avons procédé, pour les autres contrats, à une démarche d'appel d'offres publique;

CONSIDÉRANT que plusieurs entrepreneurs se sont procuré les cahiers des charges et ont soumissionné;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par madame Colette Larose :

QUE les contrats de déneigement soient renouvelés pour les deux prochaines années (hivers 2004-2005 et 2005-2006), comme suit :

- Appel d'offres sur invitation #OP-DEN-075 (2001-2003), les établissements du centre de service André-Laurendeau incluant l'ajout de l'école D'Iberville (Pavillon Le Tremplin), à la firme «Les Entreprises Pierre Legros enr.» pour un montant total de 104 293,26 \$, taxes incluses;
- Appel d'offres sur invitation # OP-DEN-090 (2001-1003), les établissements du centre de service Pierre-Dupuy, à la firme «Les Entreprises Pierre Legros enr.» pour un montant total de 113 495,26 \$, taxes incluses;

QUE les contrats de déneigement soient octroyés pour les deux prochaines années (hivers 2004-2005 et 2005-2006), comme suit :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2004

- Appel d'offres public #OP-DEN-080 (2004-2006), les établissements du centre de service Antoine-Brossard, à la firme «Excavation M.L.» pour un montant total de 128 367,68 \$, taxes incluses;
- Appel d'offres public #OP-DEN-080 (2004-2006), les établissements du centre de service Jacques-Rousseau, à la firme «Les Entreprises Alain Labrecque inc.» pour un montant total de 103 458,36 \$, taxes incluses;
- Appel d'offres public #OP-DEN-084ETB(2004-2006), les établissements du centre de service Mgr-A.-M.-Parent, à la firme «Excavations M.L.» pour un montant total de 103 637,56 \$, taxes incluses;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer les contrats et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

13-CE-2004-2005

RÈGLEMENT HORS COUR – LES CONSTRUCTIONS FERCLAU INC. C. COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Marie-Victorin a octroyé en 1999 à Les Constructions Ferclau inc. un contrat de construction pour la réhabilitation des dalles et murs de maçonnerie des blocs A, C et F de l'école secondaire André-Laurendeau ;

CONSIDÉRANT que la réception définitive des travaux a été fixée au 12 janvier 2000 ;

CONSIDÉRANT que Les Constructions Ferclau inc. ont intenté une poursuite contre la Commission scolaire Marie-Victorin en réclamation de divers montants ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Marie-Victorin a également intenté une poursuite contre Les Constructions Ferclau inc. ;

CONSIDÉRANT que Les Constructions Ferclau inc. ont offert de régler hors cour le litige ;

CONSIDÉRANT qu'il est de l'intérêt pour la Commission scolaire Marie-

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2004

Victorin de régler hors cour ce litige ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Héroux :

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin accepte de régler hors cour ce dossier litige entre elle et Les Constructions Ferclau inc. selon les termes suivants :

QUE Les Constructions Ferclau inc. procèdent à la radiation de toutes charges hypothécaires inscrites en sa faveur contre l'immeuble désigné comme étant l'école secondaire André-Laurendeau dans les dix (10) jours de la signature du règlement hors cour ;

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin paie une somme de 135 000 \$ incluant capital, intérêts et frais dans les trente (30) jours suivant la radiation des charges hypothécaires.

Adoptée unanimement

14-CE-2004-2005

**ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS POUR LA PHASE II DE LA
TÉLÉPHONIE IP**

CONSIDÉRANT que le comité de travail du Conseil des commissaires du 5 octobre 2004 a approuvé le déploiement de la phase II de la téléphonie IP dans les établissements;

CONSIDÉRANT que la phase II comporte l'installation de 300 téléphones et de 55 équipements de protocole IP;

CONSIDÉRANT que des services professionnels sont requis pour la mise en place des équipements de téléphonie IP;

CONSIDÉRANT que la firme Bell Canada est le fournisseur ayant remporté l'appel d'offres 992004 pour l'achat des équipements et des services professionnels pour la mise en place de la téléphonie IP;

CONSIDÉRANT que les escomptes alloués par la firme Bell Canada, lors de l'octroi du contrat, sont très concurrentiels pour l'acquisition des équipements de téléphonie IP;

IL EST PROPOSÉ par madame Thérèse De Nitto :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2004

QUE le Service des technologies de l'information procède à l'achat des 300 téléphones, des 55 équipements et des services professionnels de téléphonie IP chez Bell Canada pour un montant de 226 432 \$ incluant les taxes;

QUE le directeur général et la directrice du Service des technologies de l'information soient autorisés à signer les contrats et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 22 h.

Présidente

Secrétaire général